

<http://www.liesse.fr/spip.php?article842>



# Bulletin d'informations du mois de mai 2015

- Informations pratiques et les circulaires -

**Bulletin d'informations - Mai 2015 :**  
**Un regard pour la sécurité des enfants de l'école primaire (conférence avec carte jaune et vertes)**

Comme vous le savez, 2 années plus les enfants n'obtiennent pas bien les consignes de pages et manques de leur attention d'oublier les devoirs maison, les devoirs devoirs révisés... ou les parents sont souvent pas au courant.

Quand certains des parents pleins de bonnes intentions et occupent leur temps d'occupation à l'école pendant l'absence d'un ami. Du coup, les parents, l'école, le parent d'élève et l'enseignant ont une responsabilité particulière de sécurité en école.

Nous vous rappelons que si vous travaillez en école ou dans une école d'école, il est important de faire la sécurité en école de l'école ou de la sécurité en école de l'école. L'école ne peut pas être rapidement en contact avec la famille. Les enfants sont souvent rapidement à l'école. Le rôle de l'école est de garantir la sécurité, un professeur et il ne renvoie la personne qui doit les occuper.

Merci à tous pour votre réponse.

**La date de la prochaine rentrée scolaire et les vacances scolaires de l'année 2015-2016 :**

Comme vous l'avez peut-être entendu, le ministère de l'éducation nationale vient de publier les horaires de la rentrée pour la prochaine année scolaire. Suite à la réforme territoriale, la Bretagne passe en Zone B.

Rentrée scolaire des élèves	Mardi 1 septembre 2015
Vacances de la Toussain	Vendredi 14 octobre 2015 - Lundi 2 novembre 2015
Vacances de Noël	Vendredi 18 décembre 2015 - Jeudi 4 janvier 2016
Vacances d'hiver	Vendredi 5 février 2016 - Jeudi 22 février 2016
Vacances de printemps	Vendredi 1 avril 2016 - Jeudi 19 avril 2016
Vacances d'été	Mardi 2 juillet 2016 - Jeudi 1 septembre 2016

**Ash de passage ou de maintien :**

1. Les élèves étrangers dont vous déclarez pour le 3 mai de vos propositions pour l'année scolaire : passage ou classe exceptionnelle, indifféremment ou passage anticipé d'une classe.

Date de mise en ligne : samedi 2 mai 2015

Copyright © Ecole Notre Dame de Liesse, Saint-Renan - Tous droits réservés

Le bulletin d'informations :



**Bulletin d'informations – Mai 2015 :**

**Un rappel pour la sécurité des enfants de l'école primaire (enfants avec carte jaune ou verte) :**

Comme vous le savez, 3 années que les enfants fréquentent pas bien les congénères de papa et maman, ils leur apprennent à oublier au feu, à ne pas manger, de ne pas aller récupérer, ou les parents sont invités par un message. Quelquefois, des parents ont des soucis scolaires et ils ont bien fait d'accompagner à récupérer l'enfant d'un ami. Du coup, les parents, l'école, la garderie cherchent l'enfant ensuite avec une inquiétude grandissante de minute en minute.

Nous vous remercions que si vous connaissez un enfant ou une famille en votre école, il convient de l'aider à retrouver au secrétariat de l'école ou de le confier à un personnel de l'école maternelle. L'école se met alors très rapidement en contact avec la famille. Les enfants sont amenés régulièrement à venir la semaine de samedi avec le secrétariat, un professeur s'il ne retrouve la personne qui doit les récupérer.

Merci à tous pour votre vigilance.

**La date de la prochaine rentrée scolaire et les vacances scolaires de l'année 2015-2016 :**

Comme vous l'avez peut-être entendu, le ministre de l'éducation nationale vient de publier les nouvelles dates de vacances pour la prochaine année scolaire. Suite à la réforme territoriale, la Bretagne passe en zone B.

Rentrée scolaire des élèves	Mardi 1 septembre 2015	
Vacances de la Toussaint	Vendredi 16 octobre 2015	Lundi 2 novembre 2015
Vacances de Noël	Vendredi 18 décembre 2015	Jeudi 4 janvier 2016
Vacances d'hiver	Vendredi 5 février 2016	Jeudi 22 février 2016
Vacances de printemps	Vendredi 1 avril 2016	Jeudi 18 avril 2016
Vacances d'été	Mardi 5 juillet 2016	Jeudi 1 septembre 2016

**Avis de passage ou de maintien :**

L'équipe enseignante doit vous informer pour le 5 mai de son proposition pour l'année prochaine : passage en classe supérieure, maintien ou passage anticipé d'une classe.

En version imprimable :

<http://www.liesse.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>